

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

518/3

FORMATIONS ET CULTURES DES OFFICIERS
ET DE L'ENTOURAGE DES PRINCES
DANS LES TERRITOIRES ANGEVINS
(MILIEU XIII^e-FIN XV^e SIÈCLE)

PERCORSI DI FORMAZIONE E CULTURE
DEGLI UFFICIALI E DELL'ENTOURAGE
DEI PRINCIPI NEI TERRITORI ANGIOINI
(METÀ XIII-FINE XV SECOLO)

Études réunies par Isabelle MATHIEU et Jean-Michel MATZ

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

2019

GERGELY KISS

UN FOYER DE FORMATION
DES CLERCS OFFICIERS ROYAUX
LES UNIVERSITÉS ET LE SERVICE DU ROI (1342-1382)*

Le rôle de l'université dans le service de la cour

Dans un article récemment paru, j'ai présenté un tableau de la culture juridique des clercs à l'époque des rois angevins de Hongrie (1301/1308-1382). Basé sur des prémisses historiographiques et un sondage remontant à 2011, j'ai réussi à identifier une bonne vingtaine de chapelains royaux pour lesquels des études universitaires sont avérées¹.

Durant la première moitié du XIII^e siècle, la culture juridique s'est propagée largement dans le monde ecclésiastique, en lien très étroit avec l'évolution de l'administration écrite. De plus, c'est apparemment à cette époque – à partir des années 1230 – que le clerc juriste prit conscience de lui-même et de la place nouvelle qu'il occupait dans l'Église et plus largement dans la société². Pour autant, c'est encore seulement sous la pression des légats pontificaux que ces clercs transmettaient au roi des requêtes et des plaintes sur des droits particuliers³.

La culture juridique des clercs se transforma au XIII^e siècle. En sus de la diffusion des connaissances assurée par les écoles capitulaires, la fréquentation des universités – surtout le *Studium Parisiense* – prit un élan remarquable à partir de la deuxième moitié du XII^e siècle. Les ecclésiastiques éminents de la cour royale – Lucas, Bethlem, Kalapán, Adrien et Job – firent leurs études à l'univer-

* L'auteur est membre du groupement de recherche MTA-DE „Lendtűlet” Magyarország a Középkori Európában. Les recherches ont été supportées par le Fonds National Hongrois de la Recherche Scientifique – NKFIH NN 124/163 Papal Delegates in Hungary in the XIVth Century (1294-1378) – Online Database.

¹ Kiss 2015a.

² Kiss 2013.

³ Solymosi 1997; Barabás 2013.

sité de Paris ou dans son rayon d'influence (par exemple l'abbaye Sainte-Geneviève). La majorité d'entre eux s'en retourna en Hongrie avec le titre de *magister artium*. Parmi eux, deux monteront sur le siège archiépiscopal d'Esztergom, trois devinrent chancelier royal, et plusieurs accédèrent à des évêchés⁴.

À partir du milieu du XIII^e siècle, la situation changea lentement. Une nouvelle qualité des clercs se manifesta avec ceux qui recurent le titre *doctor decretorum* de l'université de Bologne, dont le nombre augmenta de plus en plus dans la deuxième moitié du XIII^e siècle⁵. C'est aussi à cette époque que se distinguèrent à Bologne les premiers canonistes d'origine hongroise comme *Damasus* ou *Paulus Hungarus*. En 1265 s'y forma la *natio hongrois*, et le premier cardinal hongrois, l'archevêque d'Esztergom István Báncsa, y patronna les études de plusieurs clercs⁶. Cette nouvelle élite intellectuelle de clercs-juristes monopolisa, dès la fin du siècle, les bénéfices majeurs dans l'entourage du roi et de l'archevêque d'Esztergom⁷.

Près des universités, fréquentées plutôt par les prélats et la couche supérieure de la classe moyenne du clergé, les écoles capitulaires assuraient elles aussi l'enseignement d'un savoir juridique

⁴ Cf. <http://lampo.v3.univ-paris1.fr/studium/faces/resulta.xhtml>. Pour plus de détails, voir: Kiss 2013, Kiss 2014a, 2014b, 2014c, 2014d, 2014e, 2014f, 2014g, 2014h, 2014i.

⁵ D'après les recherches d'István Hajnal, 200 à 300 clercs fréquentaient des universités étrangères aux XII^e-XIII^e siècles, avec en tête l'université de Paris qui jouissait d'un monopole. Au contraire, Endre Veress enregistre, à partir des années 1270, l'augmentation du nombre des étudiants qui fréquentaient Bologne. En somme, selon lui, il s'agissait de 80 personnes environ. Hajnal 1921; Veress 1941, et récemment Kiss 2013.

⁶ Bónis 1971, p. 22-23; Veress 1941, p. xxii-xxiii, 1-2. De ce point de vue l'étude de la famille du cardinal István Báncsa est particulièrement intéressante. La reconstruction de la carrière cardinale et de la famille de Báncsa me préoccupe actuellement. Paravincini Baglioni 1971; Paravincini Baglioni 1972, p. 349-357; Kiss 2015b.

⁷ Par exemple le maître János Gimesi (ou Úrményi) du lignage de Hont-Pazmány, doctor decretorum. Dès son canonicat d'Esztergom il entra au service du roi Ladislas IV en tant que clerc du roi, puis obtint des bénéfices plus illustres (prévôt de Buda, puis de Székesfehérvár) et il accéda enfin au siège archiépiscopal de Kalocsa. Parallèlement il fut vice-chancelier puis chancelier du roi. Le maître Antal a fait ses études à Bologne. Il était prévôt de Pozsony, chancelier de l'archevêque d'Esztergom Philippe, ensuite il occupa vraisemblablement le siège épiscopal de Zagreb. Il y avait beaucoup d'étrangers (par exemple Jacques, Kilian) aussi. L'archevêque d'Esztergom, *Ladomérius* personnellement déterminant de la fin du siècle, n'eut pas un titre universitaire, pourtant, bien qu'il fit beaucoup d'efforts pour sa formation juridique. Il envoya son neveu Thomas à Padoue pour faire des études universitaires, qui – à l'époque angevine – devint, lui aussi, archevêque d'Esztergom (1367). Voir Thomas de Telegr. Un autre exemple: Benoît, *doctor decretorum* était prévôt d'Esztergom et devint ensuite évêque de Veszprém. Bónis 1971, p. 23-25.

dique élémentaire. Une charte dépeignant la situation lamentable de l'évêché de Veszprém après l'attaque d'un oligarque en 1276 mentionne quinze livres de droit canoniques⁸. Un des décrets du concile de Buda, convoqué en 1279 par le légat Philippe, évêque de Fermo, ordonna formellement au minimum trois années d'études de droit canonique aux archidiacres⁹. À l'extrême fin du XIII^e siècle se forma donc une élite intellectuelle dans le clergé hongrois, composée de docteurs en droit et d'officiers gradués.

Durant la première moitié de l'époque angevine, soit sous le règne de Charles I^r († 1342), cet élan se ralentit nettement. À partir des années 1320 disparurent en effet des hauts bénéfices les représentants de la génération précédente, et les docteurs en droit canonique cessèrent de dominer le monde des prélats¹⁰. D'après l'historiographie, ce phénomène serait dû à la transformation des institutions de la cour royale. Entre 1317 et 1374, la chapelle royale, dirigée par le *comes capelle* (parfois *notarius* ou *cancellarius secretus*), ne releva plus de la chancellerie, mais elle fonctionna comme lieu d'authenticité central¹¹. C'est seulement au milieu des années 1370 que les fonctions furent redistribuées: la chapelle se transforma en un bureau d'enquête désignant le tribunal compétent, tandis que la chancellerie fut scindée en une chancellerie majeure et une chancellerie secrète¹².

Une tradition historiographique prétend que si les clercs munis d'une formation en droit canonique furent totalement exclus de la chancellerie, ils étaient en revanche prépondérants dans la diplo-

⁸ *Libri ecclesiastici ad valorem trium milium marcarum et aliae res pretiosa a tempore sanctissimi regis Stephani largitione regum et collatione fideliuum in suis templi et thesaurum congesit domini — ei, que extimatione subiecti vix valebant. Preter bona honorabilis viri magistri Paulii domini frecie: doctoris] legum, eiusdem ecclesie prepositi, fideiis nostri, que ex successione sutorum progenitorum in auro, pretiosis lapidibus et vasis argenteis ad summam trium milium marcarum et in libris mille marcas habuit ad valorem, exceptis libris iuris canonici et civilis quindecim personarum de capitulo doctorum iuris utriusque et rebus eorumdem in stipendiis et salariis per obsequia varia et diversa presentium in preferendis ad sedem apostolicam, imperatores ac ad alios mundi principes et terrarum dominos legationibus impensa ex parte patris, avorum et proavorum nostrorum felicium recordacionum conquistis que coacervata summan decem milium marcarum excedeant.* DF 200695; Gutheil 2007, nr. 37.

⁹ Il est vrai, l'école capitulaire de Veszprém est décrite en 1276 «à la française» (*pro ut Parisiis in Francia*). Bónis 1971, p. 26-27; Gutheil 2007, n° 35.

¹⁰ Bónis 1971, p. 29-30. Környedy 1998.

¹¹ Les lieux d'autorité avaient une fonction similaire à celle des notaires publics qui restèrent largement minoritaires en Hongrie durant le Moyen Âge. Leur tâche était la production des procès-verbaux (*fassiones*), des transcriptions (*transumptiones*), des enquêtes (*inquisitiones*), des relations (*relationes*), ainsi que la conservation des chartes. Eckhart 1915, Fügedi 2003, Bónis 1961.

¹² Fedelez 2007, p. 64-65.

matie. Pour le vérifier, un premier volet de l'analyse doit mesurer le poids des gradués d'université parmi les officiers royaux en général. Ensuite, nous étudierons la répartition des chapelains et des conseillers royaux et leurs parcours universitaires respectifs. Cette question semble cardinale au regard de l'historiographie. Celle-ci affirme que le nombre des chapelains royaux ayant fait des études universitaires augmenta brutalement à partir du milieu du règne de Charles I^{er} d'Anjou (1301/8-1342) et surtout sous Louis I^{er} (1342-1382)¹³, et qu'il ne serait pas exagéré de parler d'une politique délibérée d'instruction du monde des officiers. Les relations diplomatiques devenues de plus en plus tendues et compliquées – surtout avec Naples et les papes d'Avignon – contrignaient le roi à soutenir la formation d'une élite de juristes. Dans cette perspective, la chapelle royale servit de base institutionnelle¹⁴.

On rencontre ici le problème de la fondation de l'université de Pécs en 1367. Cette même tradition historiographique propose que par la fondation de cette université, le roi et son évêque de Pécs Guillaume de Koppenbach auraient envisagé la création d'un foyer de formation de haute qualité des officiers clercs. La vocation de cette entreprise expliquerait qu'on y invitât le célèbre canoniste de Padoue Galvano di Bologna¹⁵. En fait, les connaissances de ces clercs n'auraient été exploitées que dans la diplomatie, en particulier ceux du chapitre cathédral d'Esztergom qui abritait apparemment la plupart des clercs qui remplissaient une fonction diplomatique au service du roi¹⁶. En revanche, ils n'auraient pas influencé directement la pratique juridictionnelle ou la législation du royaume, d'autant que le personnel des chancelleries connaît une très forte laïcisation : il fut recruté parmi des laïcs dits « latins » pour lesquels les études universitaires n'étaient pas nécessaires¹⁷.

Au plan de la méthode, plusieurs précisions doivent être données. Sont uniquement pris en compte les officiers clercs représentant le roi Louis I^{er} (1342-1382), majoritairement auprès des papes d'Avignon. J'ai constitué une base de données qui repose sur une centaine d'individus (95 exactement), en retenant tous les ecclésiastiques qui portaient un titre relatif à la fonction d'ambassadeur (nonce, orator...), y compris ceux dont la carrière ecclésiastique remontait à l'époque de son prédécesseur, Charles I^{er}. L'en-

quête envisage l'appartenance à la chapelle, à la chancellerie royale ou au conseil du roi, l'identification des grades universitaires, les lieux d'étude, la carrière ecclésiastique (titres et bénéfices reçus) et enfin le service du roi.

Bilan « statistique » : les études universitaires des clercs au service du roi

Ces résultats sont loin d'être exhaustifs et permettent seulement d'établir un bilan statistique fragile. Ils sont néanmoins suffisants pour décrire à grands traits la tendance au renforcement de la formation intellectuelle et universitaire des représentants du roi hongrois.

Le graphique montre qu'un tiers seulement des représentants royaux se recrutaient parmi les chapelains et les conseillers du roi, les autres envoyés n'appartenant jamais à la *capella regis* ou au nombre des conseillers. Cette donnée remet en question la prétendue prépondérance des chapelains et conseillers royaux dans le service diplomatique durant l'époque des Angevins en Hongrie. Il est vrai que trois quarts des chapelains et conseillers royaux au service de la diplomatie du roi faisaient des études universitaires. À l'échelle du règne, le pourcentage par décade témoigne cependant d'une inégalité très marquée. Au départ, le deuxième roi angevin s'est largement servi d'une « génération » d'hommes gradués avant son accession au trône en 1342. Les deux premières décennies du règne sont à peu près égales (un quart chacune) : au total, entre 1342 et 1361, la moitié des chapelains et conseillers royaux ont fait des études universitaires. Ensuite, dans les années où le *Studium generale Quinqueecclesiense* a été fondé à Pécs, leur part a nettement diminué, et on peut noter qu'un seul chapelain royal s'est formé dans cette université, Paul, prévôt de Szeben¹⁸.

Pour les études universitaires des clercs et leur corrélation avec la qualité de représentant des Angevins de Hongrie, je propose d'envisager d'abord la formation universitaire dans le contexte général de la représentation diplomatique royale. Près des deux tiers des officiers clercs ont fait des études universitaires. En combinant les critères de la formation (« univ. ») et la représentation diplomatique du roi (« envoyé »), la coïncidence de ces deux facteurs, ainsi que le défaut de l'un et/ou l'autre permettent de mieux préciser la dans le présent volume.

¹³ Kiss 2015a. Voir également les données fournies par l'étude d'Agnes Maléth

dans le présent volume.

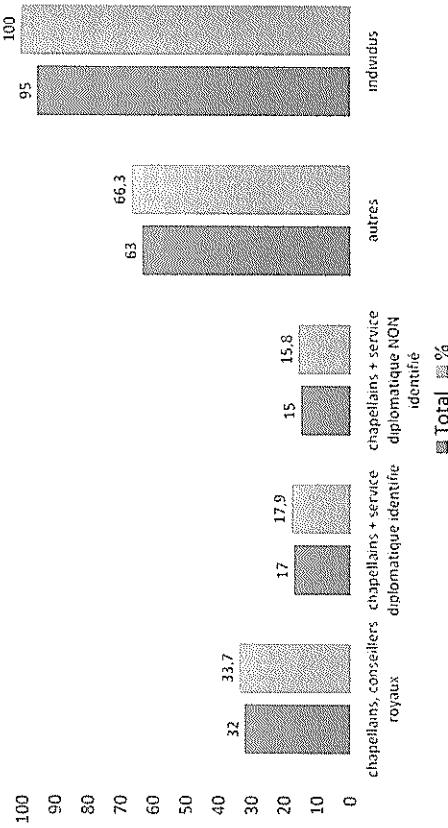
¹⁴ Bónis 1971, p. 29-36.

¹⁵ Formulé pour la première fois par Bónis 1968, repris par Bónis 1971, p. 44-45; Fedele 2007, p. 64-65; Fedele 2015, p. 111-112.

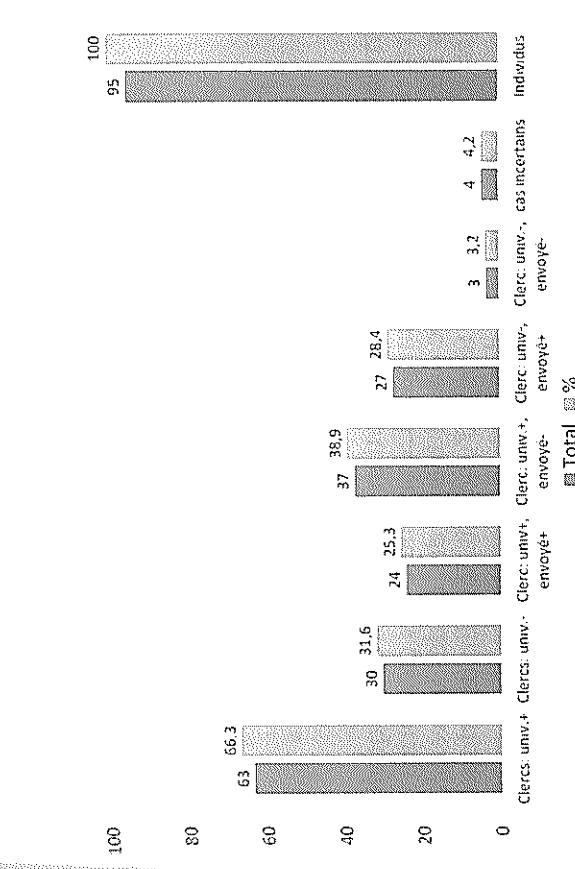
¹⁶ Körmendy 1998; Körmendy 2007, p. 58-64.

¹⁷ Bónis 1971, p. 36-43.

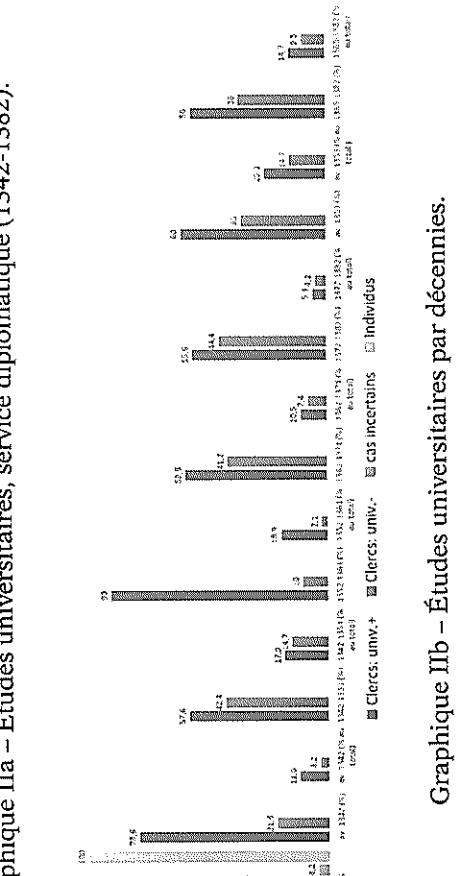
¹⁸ Békefi 1909, p. 126-127; Petrovich 1968, p. 91; Klaniczay 1974, p. 165; Fedele 2009, p. 563. Quant aux autres étudiants identifiables de Pécs: Fedele 2015, p. 124-126.



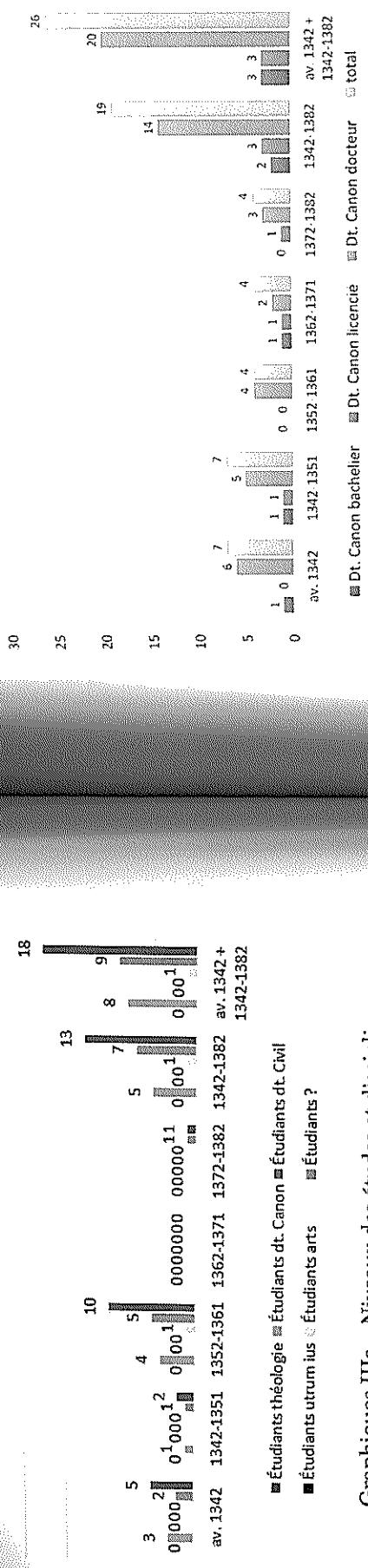
Graphique Ib – Chapelains, conseillers royaux et études universitaires.



Graphique IIa – Études universitaires, service diplomatique (1342-1382).



Graphique IIb – Études universitaires par décennies.

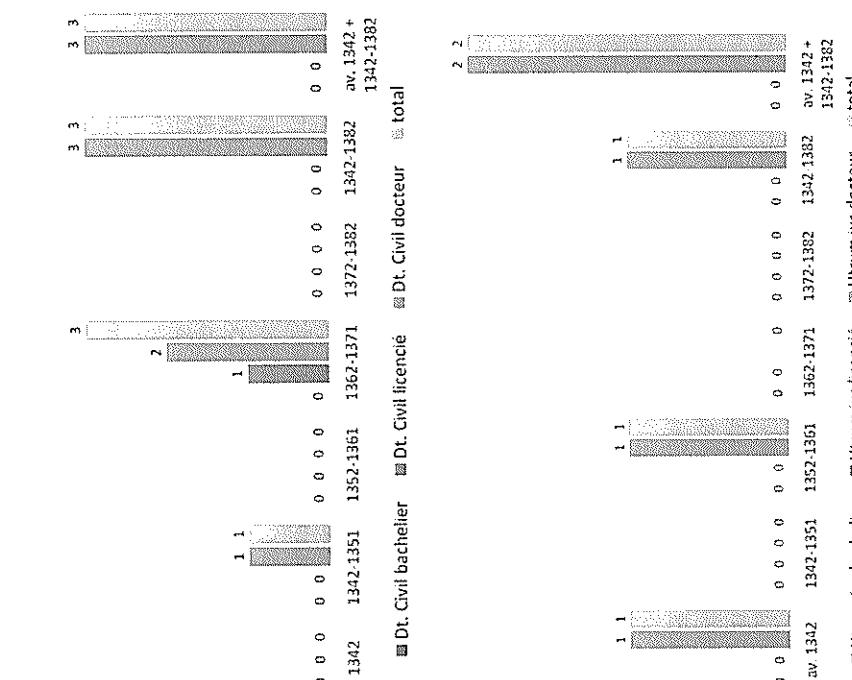


Graphiques IIIa – Niveaux des études et disciplines.

corrélation éventuelle de la formation universitaire et la qualité de la représentation diplomatique. La première des catégories est le cas idéal où l'officier clerc du roi faisait des études universitaires et était chargé en même temps d'une mission diplomatique; elle représente presque 40 % des clercs-universitaires et un quart des individus identifiés. Une deuxième catégorie concerne ceux pour qui la formation universitaire est prouvée («univ. +») mais qui n'étaient pas des envoyés royaux: ce groupe est largement représenté avec plus de la moitié des clercs-universitaires et presque 40 % par rapport à l'effectif total. En troisième lieu viennent les clercs envoyés sans mention d'études universitaires («univ. -»); ce sont eux qui dominent le groupe des clercs non-universitaires (90 %) et leur proportion est légèrement supérieure à ce que représentent ceux qui faisaient des études universitaires et remplissaient en même temps une tâche diplomatique. Enfin se trouvent les non universitaires qui n'avaient pas de charge diplomatique proprement dite (ainsi que quatre cas incertains).

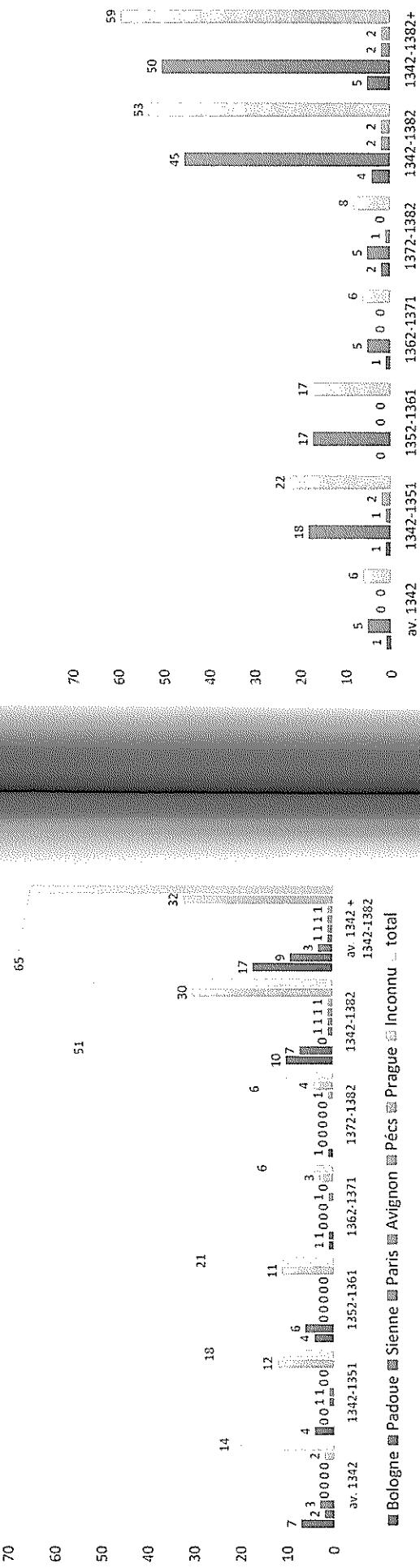
Le tableau est encore plus intéressant si on compare par décennies la répartition des deux groupes des officiers clercs, les «universitaires» et les «non-universitaires». La période précédant le règne de Louis I^{er} est très dense en clercs universitaires; après un net recul dans les années 1340, elle remonte pour atteindre un sommet entre 1352 et 1361. Une forte baisse se voit dans les deux dernières décennies durant lesquelles la valeur proportionnelle retombe au niveau du début du règne du roi. Les tendances sont visibles: la différence des «universitaires» et des «non-universitaires» est la plus nette avant le règne de Louis I^{er} (8/2)¹⁹ ainsi qu'entre 1352 et

4



Graphiques IIIb-d – Niveaux des études et disciplines.

¹⁹ Les chiffres proposés représentent la proportion des «universitaires» et des «non-universitaires».

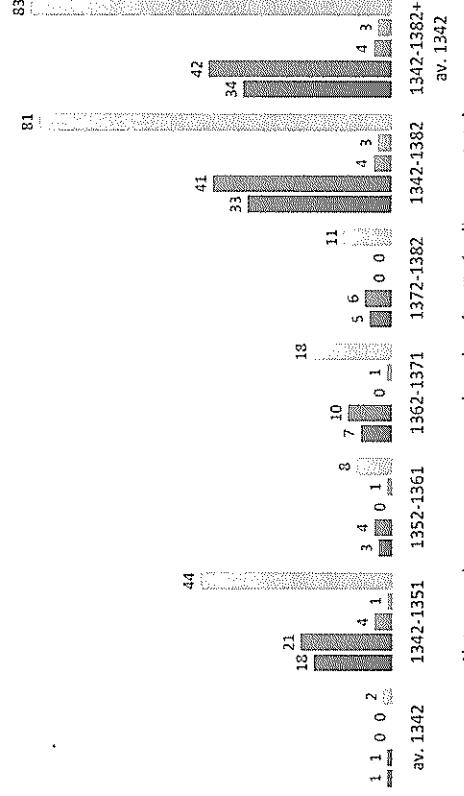


Graphique IV – Lieux des études universitaires.

1361 (9/1), tandis que dans les autres décennies (1361-1382) elle varie autour d'une proportion de 6/4. La part des gradués ne montre pas le poids absolu des études universitaires. Le niveau de 11,6 % avant 1342 est le point de départ d'une tendance ascendante qui atteint 18 % environ entre 1342 et 1361 avant de voir la proportion des universitaires décliner à 10,5 % et 5,3 % respectivement dans les années 1362-1371 et 1372-1382. Elle atteint donc un niveau très inférieur à la fin du règne de Louis I^{er}.

Les évolutions qui viennent d'être soulignées sont-elles en relation avec les variations d'intensité des relations diplomatiques ? Pour vérifier cette hypothèse, un sondage a été réalisé autour des «points chauds diplomatiques» du règne de Louis I^{er}, et un autre aux alentours de la fondation de l'université de Pécs. La diplomatie de la cour royale hongroise a été particulièrement active après l'assassinat en 1345 d'André de Hongrie, le frère de Louis I^{er} et l'invasion du Royaume de Naples pour châtier ses meurtriers. Or, parmi les acteurs de la diplomatie royale, les «universitaires» ne se distinguent pas à ce moment-là, du moins au niveau des chiffres. En ce qui concerne les années de la fondation de l'université de Pécs en 1367, leur part est encore plus faible. La proportion des gradués de la plus ancienne université de Hongrie est pratiquement invisible (un individu!), et le groupe des «universitaires» ne croît vraiment que durant la quinzaine d'années qui sépare la fondation (1367) de la mort du roi Louis I^{er} (1382).

Graphique Va – Sociographie des «universitaires».



Graphique Vb – Sociographie des représentants royaux.



Le type des études contribuait-elle à la représentation diplomatique? Constatons avant tout le nombre élevé des étudiants puisque presqu'un tiers des « universitaires » y figurent – ainsi que la plupart des individus pour lesquels le grade n'est pas confirmé. Quant à la nature des études, le droit canon est prépondérant, la théologie, le droit civil et l'*utrum ius* totalement absents et un seul étudiant en arts est repéré. Si l'on tient compte des seuls gradués, le tableau est à peu près identique: aucun gradué en théologie, le droit canon est toujours en position dominante, suivi de très loin par le droit civil et l'*utrum ius*. Les civilistes sont en effet très peu représentés: il n'y a aucun bachelier pendant toute la période, un seul licencié et deux docteurs, tous entre 1362 et 1371. Les graduées *in utroque iure* ne sont que deux sur la période, tous deux docteurs, un avant le règne de Louis I^{er} et un autre dans la décennie de 1352 à 1361. Chronologiquement, la seule évolution tient au type de grade, avec une tendance à la baisse du nombre des docteurs (4, 2 et 3 par décennie), car le niveau très bas du nombre des bacheliers et des licenciés se lit tout au long du règne. En somme, outre la domination des étudiants et des gradués en droit canon, il faut souligner la place des docteurs – même si elle décline au fil du temps – qui prouve la qualité de la formation des représentants « universitaires » du roi Louis I^{er}.

La répartition des lieux d'étude signale une nette domination des universités italiennes: Bologne est toujours en tête, suivie par Padoue et Sienne – dont l'apparition est due à la sécession des professeurs et des étudiants de Bologne²⁰. Bologne est représentée de façon continue alors que les Hongrois étudiés ici sont absents de Padoue pendant la première (1342-1351) et la dernière décennie (1372-1382) du règne de Louis I^{er}. Les autres universités restent très marginales: Paris (pour la théologie) et Avignon n'apparaissent qu'une seule fois, comme Prague ou Pécs. Néanmoins, ces indications invitent à beaucoup de précaution car dans bien des cas le lieu des études n'est pas précisé, en particulier dans les années 1340 et 1350. Avec un seul gradué de Pécs identifié dans notre échantillon, la prétenue attractivité de la nouvelle université fondée par le roi Louis I^{er} et l'évêque du lieu paraît donc très contestable.

Dans les cas où le statut social et le grade sont identifiables, la composition sociale des représentants royaux ayant fréquenté l'université montre une domination de ce que l'on peut appeler la « classe moyenne » du clergé. Dans toutes les tranches chronologiques, les chanoines sont en effet toujours les plus nombreux: 18 sur 21 entre 1342 et 1351, 17 sur 18 dans la décennie suivante, 5 sur 6 entre 1362 et 1371, enfin 5 sur 8 dans les dernières années du règne du roi Louis I^{er}, soit au total 45 sur 53 pour 1342-1382 et 50 sur 59 en y

ajoutant le règne de son prédécesseur. Cela ne signifie pourtant pas, on le verra, que les prélates étaient exclus des représentants royaux.

Sur l'ensemble des représentants royaux, le développement des carrières ecclésiastiques des officiers clercs fait qu'un même individu a pu changer de catégorie, ce qui explique leur nombre total très élevé. En prenant en considération seulement le règne du roi Louis I^{er}, ils semblent avoir été très actifs dans les années 1342-1351, au moment où les « affaires de Naples » exigeaient une grande concentration des efforts et des effectifs diplomatiques du roi angevin de Hongrie. Il est cependant curieux de voir ensuite l'effondrement de toutes les catégories, qu'il s'agisse des prélates ou de la classe moyenne – les autres, le bas clergé et les réguliers, sont a priori sous-représentés sur l'ensemble de la période. Quelle peut en être l'explication? Les tentatives infructueuses dans les années 1345-1351 visant à regagner le Royaume de Naples ont certes entraîné des changements dans l'acuité de la diplomatie royale par rapport à l'Italie et aux papes d'Avignon²¹, mais il est surtout notable que le nord des Balkans et principalement la Dalmatie ont désormais davantage préoccupé Louis I^{er} à partir des années 1350²². Contrairement à la représentation très basse des prélates dans la sociographie des « universitaires », comme on l'a vu, ils sont ici en meilleure position par rapport à la classe moyenne du clergé et ce dans toutes les tranches chronologiques.

Le facteur personnel

Cette complexité est encore plus embarrassante si l'on prend en considération des individus précis pour lesquels le parcours universitaire, le rôle de la formation et les relations interpersonnelles ont été déterminantes.

Il est incontestable, dans le domaine des études poursuivies, qu'une génération d'ecclésiastiques formés antérieurement au règne de Louis I^{er} a très largement influencé la représentation diplomatique du roi non seulement par l'effectif proprement dit, mais aussi au niveau de la qualité de cette représentation. Deux personnes-clés sont déterminantes dans cette génération: Csánád de Telegd et Nicolas de Vásár. Un troisième prélat ne doit pas être négligé. Il s'agit de Nicolas de Dörög qui fut chanoine de Veszprém (avant 1316), chanoine d'Esztergom et archidiacre de Nyitra (1317), secrétaire archiépiscopal (1319), prévôt de

²¹ Fraknói 1901, p. 238-280; Rácz 1996.

²² Fraknói 1901; Rácz 1996.

Pozsony, avant de devenir évêque d'Eger (1328/1330-1361) et archevêque élu d'Esztergom (1328-1330). Il entra dans le service royal en 1326 en tant que chapelain, et devint l'année suivante *comes capelle*. En dépit des débats relatifs à son élection comme archevêque d'Esztergom (1328) et à sa démission (1330), il resta toujours en bonne relation avec le roi Charles I^{er} qui lui a confié la préparation de l'entrevue des rois de Bohême, de Pologne et de Hongrie, et c'est lui qui accompagna Jean de Luxembourg de Prague à Visegrád (1335)²³. Ce juriste illustre, reçu au grade de docteur en droit canon à Bologne où il fut élu recteur des ultra-montains (1316-1317), participa activement à la codification de nouveaux statuts universitaires²⁴. Son influence resta cependant épiphémère : on ne lui connaît qu'une seule supplique, en faveur d'André, fils de Demetrius de Pankota, chanoine d'Eger et d'Esztergom, pour que le pape lui confère une autre prébende, bien qu'il s'agisse d'un des « universitaires »²⁵.

Contrairement à Nicolas de Dörög, Csanád de Telegd est un prélat qui détermina largement la représentation diplomatique royale sous le règne de Louis I^{er}. Il commença sa carrière ecclésiale dans le chapitre de Várad où il fut d'abord chantre (1295) puis lecteur (depuis 1306). C'est dans ces années qu'il a fait ses études universitaires (probablement à Padoue) et décroché le grade de *doctor decretorum* en 1299. Il exploita ses connaissances juridiques dans les activités judiciaires en tant que vicaire et *prothonotarius* de l'évêque de Várad (depuis 1316). En 1318, il fut élu prévôt de ce même chapitre ; l'année suivante, il entra au service direct du roi Charles I^{er} d'Anjou, fut nommé *comes capelle* et notaire secret du chapelain du pape en 1321, mortua sur le siège épiscopal d'Eger en 1323, qu'il quitta sept ans plus tard pour occuper le siège archié-

²³ Beke 2003, p. 158.

²⁴ *Composita sunt statuta per Iohannem Andream decretorum doctorum cum qualorecum honorandum et proborum studentium consilio, sub annis dominice Nativitatis millesimo trecentesimo decimo septimo, regentibus honorabilibus viris dominis Nycolao de Ungaria, archidiacono Nitriensi in ecclesia Strigonieni, Ultramontanorum et [...] Citranoniarum rectoribus, et partim sub ipsorum regime publicata et approbata per universitatem, etc. Consiliari autem fuerunt:*

²⁵ Supplique de Nicolas de Dörög, évêque d'Eger du 14 septembre 1347 :

Eidem episcopo in personam dilecti sui Andree Demetrii de Pancata, in ecclesia Agriensis, decretorum doctoris, specialiter gratiam facientes, huiusmodi beneficia, cum illa [...] vacare contigerit, conferenda dicto Andree [...] dignemini reservare, non obstante, quod idem Andreas in Strigonieni, Agriensi et Iauriensi ecclesiis canoniciatus et prebendulas, et dictum archidiaconatum de Pancata in eadem Agriensi ecclesia et quartas seu capellas, in villis scilicet Rimusunbatha et Salia (sic !) vocatis, Strigonienensis diocesis oblinet. Bossányi t. I, n° CCCXII.

piscopal d'Esztergom (1330-1349). Dans la représentation diplomatique royale, il fut actif seulement au début des années 1330. En 1333, il participa au cortège qui accompagnait le jeune duc André, fils cadet de Charles I^{er} de Hongrie à Naples à l'occasion de ses fiancailles solennelles avec Jeanne F^{er}re de Naples²⁶. Même s'il ne se distingua pas dans les « affaires de Naples » consécutives à l'assassinat d'André de Hongrie en 1345, ce qui est sans doute imputable à son âge alors bien avancé, son influence directe fut importante sur la représentation diplomatique. Ses relations familiales jouèrent un rôle dans cette forte emprise. L'un de ses neveux était Nicolas de Vásár, chanoine (1331) puis archidiacre d'Eger et chanoine de Várad (1333), prévôt d'Esztergom (1339), ensuite évêque de Nyitra (1347-1349)²⁷, puis archevêque de Kalocsa (1350) et enfin d'Esztergom (1350-1358)²⁸, chapelain et chancelier secret du roi (1348)²⁹. Il avait fait ses études plutôt à Padoue qu'à Bologne, et était en 1339 déjà qualifié de bachelier en droit canon³⁰. D'après des marques de propriété relevées dans deux manuscrits, il attribuait une grande importance à la formation juridique³¹. En 1331, c'est lui qui apporta le *palium* à son oncle, Csanád de Telegd, archevêque d'Esztergom³².

Sa carrière de diplomate royal débute en 1339 et elle eut l'Italie et Naples comme théâtre durant toute sa vie : membre du cortège de la reine-mère Elisabeth en 1339³³ et son ambassadeur pour le couronnement royal d'André en 1343³⁴, il fut ambassadeur de Louis I^{er} à Avignon en 1344³⁵ et 1345³⁶ au moment des préludes des « affaires scientia [...] perhibentur.

²⁶ Voir en détail plus récemment sa biographie par László Szende dans Beke 2003, p. 161-171.

²⁷ Bossányi t. I, p. 216, n° CDIII-CDVI, CDXXX, CDXXXI; Theiner t. I, p. 742. Dans cette dernière lettre pontificale Nicolas a été qualifié [...] cui de litterarum scientia [...] perhibentur.

²⁸ Les sièges de Kalocsa et d'Esztergom devinrent vacants l'un après l'autre dans un intervalle étroit. Bossányi t. I, p. 174-175, 268; Theiner t. I, p. 775-776.

²⁹ Voir la récente biographie d'András Hegedüs dans Beke 2003, p. 171-175.

³⁰ Nicolao Nicolai de Viasaria presposito ecclesie Strigonensis, baculario in iure canonico. DL 29/1726. Vidal 1910, n° 6594. Theiner t. I, p. 630.

³¹ Bibliothèque cathédrale de Padoue, ms. A 24: *Borifacius PP. VIII Liber sextus Decretalium, cum appanu. Joannis Andreae, fol. 145: Iste liber est domini Nicholay prepositi Strigonensis urgar. amen. Explicit appanu domini Johanni Andreae super VI. libro decretalium, A. 25; Clemens PP. V. Constitutiones, cum apparatu Joannis Andreae; Joannes PP. XXII. Extravagantes, fol. 72 1343. Gerenviché 1957.*

³² Vásári était le neveu de Csanád de Telegd, son prédecesseur sur le siège archiépiscopal d'Esztergom. Bossányi t. I, p. 173; Beke 2003, p. 171-175.

³³ Bossányi t. I, p. 173.

³⁴ Bossányi t. I, n° LXX; Fraknói 1901, p. 173.

³⁵ Bossányi t. I, p. 325, supplique n° CXXXIX. Ibid. n° CXXVII.

³⁶ Fraknói 1901, p. 184, 188. Theiner t. I, p. 688.

de Naples», et il participa activement à la campagne militaire de 1347-1348³⁷, et encore à celle de 1349³⁸.

À partir du début des années 1350, il ne fut plus personnellement actif dans le domaine de la diplomatie, mais il y gardait une influence par l'intermédiaire d'un petit cercle d'amis. On en est informé pour la première fois en 1344 lorsqu'il supplia le pape d'accorder à Jean, prévôt de la collégiale Saint-Jean-Baptiste de Pécs l'absolution³⁹. Ce cercle se constituait des personnes suivantes :

Johannes de Jakabfalva, de genere Gara (Jean de Gara), déjà cité en 1344, secrétaire du roi, prévôt de Pécs, ensuite, évêque de Veszprém, un ami fidèle;

Johannes Dominici de Surdis de Piacenza (Jean de Surdis), chanoine de Zagreb, d'Esztergom, lecteur de Zagreb, prévôt de Kalocsa, prévôt d'Eger, évêque de Vác, de Györ, plus tard archevêque d'Esztergom, son chapelain;

Johannes Pauli de Wolco (Jean, fils de Paul de Valkó), clerc du diocèse de Pécs, compagnon d'ambassade;
Paulus Pauli (Paul, fils de Paul), chanoine d'Esztergom, de Várad, un ami fidèle;

Petrus Nicolai (Pierre, fils de Nicolas), chanoine d'Esztergom et d'Eger, lui aussi ami fidèle⁴⁰.

Les deux premiers sont des personnages-clés du règne de Louis I^r. Jean de Gara († 1357), licencié en droit canon depuis au moins 1344, se distingua dans les « affaires de Naples », entretenant et présidant plusieurs ambassades à Naples (1346⁴¹,

Boulogne a été chargé des négociations à la fin du mois de mars. Jugie 1989; Maléth 2015.

³⁷ Lieutenant de l'Aquila (Fraknói 1901, p. 213), négociateur de la paix (Wenzel 1876, II, p. 303).
³⁸ Fraknói 1901, p. 226, 230. L'ambassade restant infructueuse, Gui de Ungarie, tursperitus, quatinus sibi et matri, nec non coniuncti (sic!). Beken de Zilach, et Johanni ac Thome militibus aule regie et specialissimo amico suo Iohanni preposito ecclesie sancti Johannis de Castro Quirqueecclesiensi, in iure canonico licentia, absolutionem semel in mortis articulo concedere dignemini, ut in forma. Bossányi t. I, n° CXXVII.

⁴⁰ Cercles de Nicolas Vásári: 1) Johannes de Jakabfalva de genere Gara (Jean de Gara), secrétaire du roi, prévôt de Pécs, ensuite, évêque de Veszprém, un ami fidèle; 2) Johannes Dominici de Surdis de Piacenza (Jean de Surdis), chantre de Csázma, archevêque d'Esztergom, son chapelain; 3) Johannes Pauli de Wolco (Jean, fils de Paul de Valkó), clerc du diocèse de Pécs, compagnon d'ambassade; 4) Paulus Pauli (Paul, fils de Paul), chanoine d'Esztergom, de Várad, un ami fidèle, Petrus Nicolai (Pierre, fils de Nicolas), chanoine d'Esztergom et d'Eger, un ami fidèle. Bossányi t. I, p. 176.

⁴¹ Dans une lettre de Clément VI de 21 juillet 1346: [...] pridem dilectus filius Iohannes prepositus ecclesie Sancti Johannis de castro Quirqueecclesiensi, eiusdem

1347⁴², 1351-1352⁴³, 1352⁴⁴). Jean Dominici de Surdis était aussi gradué (docteur en droit canon en 1361⁴⁵), et acteur de plusieurs missions diplomatiques en Italie (1360⁴⁶, 1361⁴⁷, 1363⁴⁸, 1363-1364⁴⁹) et en France en 1365⁵⁰. Les trois autres étaient en compagnie de Nicolas de Vásár lors de son ambassade en 1344, et tous ont fait des études en droit canon⁵¹.

À présent, intéressons-nous au neveu de Csanád de Telegd, Thomas de Telegd. Patronné par son oncle, il eut aisément une carrière ecclésiastique ascendante: chanoine d'Esztergom (1343), archidiacre de Nőgrád (1349) et de Nyitra (1350), il devint évêque de Csanád (1350-1359), archevêque de Kalocsa (1359-1367) puis d'Esztergom (1367-1375)⁵². En 1349, il fut nommé auditeur du pape, date à laquelle il est pour la première fois qualifié de docteur en droit canon⁵³. Ce dernier ne fait pas partie de la série des ambassadeurs royaux de l'époque, surtout à cause des tensions avec le roi Louis I^r qui refusa son «élection» au siège archiépiscopal de Kalocsa. Dans les années 1360, il fut sollicité comme envoyé à

^{regis clericus et consiliarius per ipsum regem ad nostram presentium destinatus, habitus per nos super predictos colloquio et tractatu cum ipso, promisi et quasi spem indubitalam nobis dedit, quod rex predictus ad agressionem dicti regni Siciliae hinc ad festum beati Georgii proximo futurum nullatenus prosiliret. Wenzel 1876, II, 177; Fraknói 1901, p. 203; Theiner t. I, p. 714. ASV, Reg. Vat. 142, e. 889 (23 avril 1349). Lambassadeur du roi entreprit de persuader le roi de rejeter le projet de campagne militaire contre Naples, qui fut d'ailleurs reportée au printemps de 1347.}

⁴² Wenzel 1876, II, p. 250-251.

⁴³ Wenzel 1876, II, p. 411-413; Fraknói 1901, p. 235; Theiner t. I, p. 803.

⁴⁴ Fraknói 1901, p. 236. Fejér XII, p. 168-169. Wenzel 1876, II, p. 415.

⁴⁵ Veress 1941, p. 397.

⁴⁶ Fraknói I, p. 243.

⁴⁷ Beke 2003, p. 186.

⁴⁸ Wenzel 1876, II, p. 596-597.

⁴⁹ 23 avril 1363: Bossányi t. II, n° CCCI-XXII (*Iohannes electus Wachiensis eiusdem regis ambassiator*). Fraknói attribue cette référence à Jean Bredenscheid: Fraknói 1901, p. 245. 22 février 1364: Bossányi t. II, nr. CCCLXXXIII (*Johannes episcopus Wachiensis, ambassiator regis Ungarie*). 25 février 1364: Theiner t. II, p. 58 (*Iohannem episcopum Vacensem ambassiatorem tuum, latorem presentium, ad nostram destinatum presentium*). 27 février 1364: Theiner t. II, p. 58-59, sans le titre «ambassadeur».

⁵⁰ Beke 2003, p. 186.

⁵¹ Supplique du 17 février 1344: Item [Nicolas, prévôt d'Esztergom] supplicat, quatinus stbi in personam dilecti socii et amici sui, Iohannis Pauli de Wolko, juris patriti, Quinqueecclesiensis diocesis, concedere dignemini [...] ut ipse faciat fructus studiorum omnium beneficiorum suorum [...] residentio in altero eorundem et etiam in studio generali [...]. Bossányi t. I, 176, 183, 203, 306, n° CXXX-CXXXII.

⁵² Csukovits 1994, p. 666; Beke 2003, p. 180-185; Veress 1941, p. 395-396.

⁵³ *Thomas decretorum doctor, auditor sacri palati domini papae, vicarius generalis*. Veress 1941, p. 395.

plusieurs reprises par les papes Innocent VI et Urbain V⁵⁴. Thomas de Telegd était influent, et il confia volontiers des tâches à Conrad de Skultét, archidiacre de Nyitra (confirmation épiscopale en 1350 et pallium en 1359)⁵⁵. Ce dernier, pourvu d'un cursus universitaire, eut divers bénéfices ecclésiastiques – archidiacre de Bars (1341-1352) et de Nyitra (1352-?), chanoine de Szepes (1352) et d'Esztergom (1351)⁵⁶ – et il servit le roi en tant que chapelain et entreprit pour lui en 1363 une ambassade⁵⁷.

Un ancien compagnon de Nicolas de Vásár durant l'ambassade de 1345, Grégoire, fils de Georges eut un rôle important dans la première moitié des années 1340. Prévôt de Csázma, chanoine de Zagreb (avant 1345) et d'Esztergom, évêque de Csanád (1345-1350)⁵⁸, il avait fait ses études universitaires au début des années 1320 à Bologne puis à Sienne. Son nom figure dans l'affaire Jacques de Valencie à Bologne, à la suite de laquelle le recteur des ultramontains Jacques de Hongrie et plusieurs étudiants de Bologne quittèrent la ville pour continuer leurs études à Siennes⁵⁹. Cette affaire et son ambassade de 1345 nous permettent d'identifier plusieurs personnes de son entourage, universitaires et compagnons (socii) de mission diplomatique⁶⁰.

Hormis des juristes, l'exemple d'Étienne de Sziget, ermite de Saint Augustin, fils d'Antoine de Frankó (Fraknó), montre bien les différences énormes dans la formation intellectuelle en Hongrie au milieu du XIV^e siècle. En 1345, le roi Louis I^{er} adresse une supplique à Clément VI pour qu'Étienne reçoive le titre de maître en théologie. Le roi mentionne ses longues années d'études dans les écoles de mission diplomatique⁶¹.

Saint Augustin, l'exemple d'Étienne de Sziget, ermite de Saint Augustin, fils d'Antoine de Frankó (Fraknó), montre bien les différences énormes dans la formation intellectuelle en Hongrie au milieu du XIV^e siècle. En 1345, le roi Louis I^{er} adresse une supplique à Clément VI pour qu'Étienne reçoive le titre de maître en théologie. Le roi mentionne ses longues années d'études dans les écoles de mission diplomatique⁶².

⁵⁴ Beke 2003, p. 181-183.

⁵⁵ Beke 2003, p. 181, 182.

⁵⁶ Bossányi t. I, p. 179-180, 181, 186, n° CDLIII; Kollányi 1900, p. 47.

⁵⁷ Fraknói 1901, p. 245; Theiner t. II, p. 57 (*Iohannes de Bredensched legum doctor primo, et deinde Conradus archidiaconus Nitriensis in ecclesia Strigonensis secundo, nuncii tui ad sedem apostolicam destinatii pro commissis eis a tua serenitate negotii apud nos prudenter et sollicite instituerunt, nuncque de nostro beneficio ad regnum presenciam revertuntur*).

⁵⁸ Bossányi t. I, p. 278, 323, n° XXI, XXVII-XXX, CXXXIV, CLXXII, CCXXXVII, CCXXXVIII-CCXLII, CCLII, CCLX, CCLXVI-CCLXXII, CDXXXVII.

⁵⁹ Maynardus de *Ungaria* rector scolarum iuris canonici et civilis universitatis Senensis et D. Gregorius de *Ungaria* scolaris in *iure canonico dicte universitatis ac etiam clericus, ne non vir magne nobilitatis*. Veress 1941, p. 331. Le nom de Grégoire figure dans l'affaire Jacques de Valencia à Bologne, à la suite de laquelle le recteur des ultramontains Jacques de Hongrie et plusieurs étudiants de Bologne ont quitté la ville pour continuer leurs études à Sienne. Veress 1941, p. 20-24.

⁶⁰ En 1343 : Gregorius Grobina, prêtre (dioc. Zagreb), chanoine de Zagreb, recteur de l'autel de la Vierge à Zagreb, Blaise (Blasius Viti dicti Lupus). En 1345 : Jacques de Soclos, clerc de Pécs, chanoine de Györ, Georges, fils de Paul de Kaproncza, chanoine de Györ. Bossányi t. I, p. 281, 320, supplique n° XXXIX, XXX, CCXXXVIII-CCXLII.

de son ordre et dans les universités de Toulouse et de Paris, ainsi que le manque de théologiens de haute qualité dans le royaume⁶³. Huit ans plus tard, en 1353, le roi supplia de nouveau, cette fois en faveur d'un autre religieux, Nicolas du diocèse de Nyitra, en invitant une nouvelle fois l'insuffisance du personnel qualifié en théologie⁶⁴. Plus de dix ans plus tard, c'est Étienne de Sziget – devenu évêque de Nyitra – qui en 1366 demanda au pape, en faveur de Pierre de Verebely, lui aussi ermite augustinien, lecteur de Paris (?), de lui conférer le titre de maître en théologie⁶⁵. Étienne était

⁶¹ Significant [...] *Lodonicus Dei gratia Rex et Elizabeth eadem gratia Regina Ungarie, quod pericula doctorum in sacra scientia theologie in ipsorum et Regni eorum modem consilio sepe se serciunt indigere, maxime in his, que fidei veritatem magis de propinquio respiciunt, qui scismatizorum et infidelium, quibus vallantur ex giro et etiam minhilantur assidue filios contrariis et racionibus perversis multo ieiunis habent obviare, quare cum tota communitas cleri, cuius condicione et status regni predicti careat et carierit ab antiquo honore magistrali theologie facultatis. Supplicant prefaci Rex et Regina, quatinus speciem eis gratiam facientes in personam religiosi viri fratris Stephanii de Insula hectoris provincie Ungarie ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini, eorum fideli et devoto, quem nunc inter alios religiosos ipsorum regnicolas labor studii exercitum continuum iam per viginti annos, tam studendo Parisiis, quam legendio per diversa studia genera in Regno Ungarie et Tholose, in ipsa sacra scientia proficisci sicut et nobis cum moris eiusdem et conversationis honestas acceptum et commendabilem prestituant, qui eciam olim in generali capitulo sui ordinis Mediolani celebrato per generalem et definitiores ipsius capituli pro successivis temporibus ad legendum sentencias Patisii fit ordinatus, Tholose eciam primus [...] ipse frater per suum ordinem extiterat diffinitus, si universitas ipsa in dicta facultate processum habuisse, predicti fratris examen in curia Sanctitatis vestre sub magistro Johanne ordinis predici primario, Vesta Sanctitas vei sub aliquo alio magistro eiusdem ordinis, sicut Veste Beatitudini placeruit, committere, et eundem ad laudem Dei ipsorumque et tocus Regni Ungarie honorem ac in christiana religione perfectum, magistratus honoris titulo insigne de plenitude benignitatis sedis apostolice dignemini; omnes eidem immunitates, privilegia, beneficia et gracia largiendo, quibus gauderetur, si fuisset in Parisiensi studio magistratus. Non obstantibus quibuscumque Bossányi t. I, n° CCXII.*

⁶² Item supplicat, quatinus cum regnum Ungarie multis paganis et scismaticis inhabitatione, literatis et eruditis viris ad conversionem infidelium et hereticorum conversionem ac ad dilatationem fidei catholice plurimum indigeat: nullumque pro nunc magistrum habeat in theologia preter magistrum Stephanum episcopum Nitriensem, qui in eorum negotiis plurimum occupatus, prout necesse esset ad predicta, solus non sufficit, in personam dilecti capellani et familiaris eorum, fratris Nicolai, ordinis heremitarum sancti Augustini de dicio regno oriundi, Varadiensis dioecesis, lectoris Parasensis et in aliis studiis exercitatai, specialem gratiam facientes, ut post jam per ordinem definitos nuncupate Parisiis (sic!), prout moris est, sententias legerem possit, de benignitate apostolica liberam concedere dignemini facultatem, et quod gaudeat gracis, privilegii et indulgentias, immunitatis, quibus bacalarii Parisienses. Bossányi t. II, n° XXXII.

⁶³ Supplicat [...] fr. Stephanus nedium sibi, sed toti regno Ungarie, omni alio magistro in theologie facultate parenti preter supplicantem, licet indignum, cum tamen tam pro emulione conversorum, quam pro conversione infiduum, plurimum indigere noscatur, gratiam specialem facientes [...] Episcopo Foroiulensi confessori Vestre Sanctitatis, vel alteri [...] committere, ut fratrem Petrum de Verebel, Strigonensis dioecesis, provincie Ungarie

sans aucun doute un personnage unique en son genre. La qualité de sa formation était fort utile au roi Louis I^{er}: en 1353, il avait fait un éloge en l'honneur du pape Innocent VI et conclut une enquête contre l'évêque de Győr, Coloman⁶⁴. En 1366, celui-ci fut envoyé à Avignon pour rencontrer l'empereur grec, Jean Paléologue et préparer une campagne militaire contre les Turcs⁶⁵.

Conclusion

La tradition historiographique évoquée au début de cette présentation a insisté sur l'augmentation du nombre des chapelains (et conseillers) royaux dans la représentation diplomatique, surtout dans le groupe des « universitaires ». La présente enquête démontre pourtant qu'un tiers seulement des diplomates royaux ont été recrutés parmi eux. Il n'en demeure pas moins que la part des « universitaires », qu'ils soient simples étudiants ou bien gradués, est très élevée au sein des chapelains royaux: elle atteint 75 % en moyenne sur l'ensemble de la période. La densité la plus forte se retrouve au début du règne de Louis I^{er}, voire même avant, et elle diminue progressivement dans la décennie qui suit la fondation de l'université de Pécs où n'a été formé qu'un seul chapelain royal de notre corpus.

C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer la question de la formation universitaire et les principales conclusions auxquelles parvient cette enquête. Le rapport entre clercs « universitaires » et « non-universitaires » est de 2 pour 1, mais en dépit de la prépon-

« ordinis heremitarum sancti Augustini, lectorum Parisiensem, dominorumque regis et regine Ungarie capellatum, virtutumque vita et conversatione laudabilem, et scientia ad gradum magisterii competenter aptum, si suo et assistente sibi aliorum magistrorum ad hoc sufficientium iudicio ydoneum esse reperitur, in theologie facultate, hic in Avinione, ad gradum magistri licentiae, docendi, legendi, decernendi, infra dictum ordinem et ubique, auctoritate apostolica eidem conferendo facultatem, omnes etiam gratias, exemptiones, libertates et privilegia, quibus magistri Parisienses dicti ordinis gaudent et uituntur, ac si et ipse dictus frater Petrus in Parisiensi studio dicatum magisterium recipisset, ad uenientem et gaudendum eidem quod concedere valeat clementi pietate dignemini, non obstantibus quibususcunque [...] contrariis, ac mandare domino vicecanellario, ut absque alio dicte Sanctitatis mandato, litteras apostolicas super huiusmodi gratia vestra expediatis, cum ceteris non obstantibus. Bossányi t. II, n° CCCXCVII.

⁶⁴ Fraknói 1901, p. 238. - Bossányi t. II, p. 189-190, n° XXXII, XXXIX-XL, CXXVIII, CCCXCVII-CD, CDXV.

⁶⁵ Fraknói 1901, p. 249; Bossányi t. II, p. 191 (sans source). Le 12 juin 1366 il adressa une supplique au pape dans laquelle il est intitulé: *fr. Stephanus episcopus Nitriensis, ambassiator domini regis Ungarie*. Bossányi t. II, n° CCCXCVII. La lettre d'Urbain V (1^{er} juillet 1366) mentionne Etienne en tant qu'ambassadeur: Theiner t. II, p. 73-74. *Stephanum episcopum Nitriensem ambassiatorem tuum [...]*. Wenzel 1876, II, p. 650-651.

dérance des premiers, ils ne constituent qu'un quart du total des représentants royaux. L'analyse par décade du règne de Louis I^{er} démontre que la part des « universitaires » est toujours majoritaire, entre 50 et 60 %, et elle atteint même 90 % entre 1352 et 1361. En ce qui concerne la nature et le niveau des études, le droit canon domine largement et le nombre de docteurs prouve la qualité de la formation des représentants « universitaires » du roi Louis I^{er}. Quant au lieu des études, le nombre des cas incertains l'emporte malheureusement, mais Bologne et dans une moindre mesure Padoue et Sienne sont les universités les plus fréquentées. Enfin, les chanoines s'affirment comme les premiers représentants royaux dans le groupe des « universitaires », sans pour autant éclipser les prêtres, nombreux surtout durant les années 1342-1351, en corrélation avec l'intensité des activités diplomatiques de la cour royale.

Les quelques carrières personnelles qui ont été présentées confirment ce que ces données globales laissent entendre. Les individus-clés d'une génération ont une influence déterminante sur la suivante comme le montre la « chaîne » des deux neveux de Csánád de Teleki, Nicolas Vásári et Thomas de Telegdi, ainsi que l'entourage de ceux-ci et quelques officiers clercs puissants tels que Nicolas de Dörög ou Grégoire, fils de Georges. Ce groupe d'écclesiastiques a dominé et alimenté la représentation diplomatique royale jusqu'au début des années 1350. Le cas d'Etienne de Sziget est plus délicat: il a une autorité intellectuelle par ses actes solennels au service du roi, mais il incarne à la fois un recrutement atypique et un désintérêt pour la politique.

La cour royale avait donc apparemment besoin de juristes parmi les officiers clercs, surtout dans les moments délicats comme les « affaires de Naples ». Dans cette perspective, l'université de Pécs n'a pas pu remplir le rôle de « foyer universitaire au service de la diplomatie », surtout pas avec son existence épiphémère. Plus tard, la double tentative de fondation d'une université à Óbuda par Sigismond de Luxembourg en 1394 et 1410 resta elle aussi infructueuse. L'action du pouvoir royal doit donc être réexaminée, comme le montre au même moment la fondation du collège du *Corpus Christi ou Collegeum Christi*, vers 1394 par Jean de Buda, chanoine d'Esztergom et archidiacre de Bars, ancien étudiant de l'université de Prague. Cette nouvelle institution devait servir à financer les études entreprises par des chanoines de cathédrale d'Esztergom dans les universités étrangères, ce qui montre clairement que la cour royale n'avait pas le monopole des initiatives sur le terrain de la formation intellectuelle⁶⁶.

Gergely Kiss

⁶⁶ Körmendy (1998), p. 82-84; Körmendy 2007, p. 62-64.

BIBLIOGRAPHIE

- Barabás 2013 = G. Barabás, *Der Einfluss der Papsturkunden auf die Schreiben der päpstlichen delegierten Richter in Ungarn in der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts*, dans M. Font, T. Fedele, G. Kiss (dir.), *Specimina Nova Pars Prima. Sectio Mediaevalis*, VII, Pécs, 2013, p. 19-37.
- Békéfi 1909 = R. Békéfi, *A Pécsi egyetem* [L'université de Pécs], Budapest, 1909.
- Bónis 1961 = Gy. Bónis, *Les lieux de foi publique et les archives des « loci credibiles » en Hongrie*, dans *Archivum*, 12, 1961, p. 87-104.
- Bónis 1971 = Gy. Bónis, *A jogutód értelemséga Mohács előtti Magyarországon* [Les intellectuels jurisprudentiaux en Hongrie avant 1526], Budapest, 1971.
- Bossányi = Á. Bossányi, Regesta supplicationum. *A pápai kérvénykönyvek magyar vonatkozású okmányai* [Regesta supplicationum. Les actes relatifs à la Hongrie dans les livres des suppliques pontificales], I-II, Budapest, 1916-1918.
- Csukovits 1994 = E. Csukovits, *Telegdi Tamás*, dans Gy. Kristó, P. Engel, F. Makk (dir.), *Korai magyar történeti lexikon (IX-XIV. század)*, Budapest, 1994, p. 665-666.
- DF = *Magyar Nemzeti Levéltári Országos Levéltára, Mohács elötti gyűjtemény, Diplomatikai Fényképtár*.
- Eckhart 1915 = Franz Eckhart, *Die Glaubwürdigen Orte Ungarns im Mittelalter*, dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung IX. Ergänzungsband 2. Heft*, Innsbruck, 1915, p. 395-558.
- Fedeles 2007 = T. Fedele, *A világi kormányzat működése a késő középkorban (1301-1526)* [L'administration séculière au bas Moyen Âge (1301-1526)], dans M. Font, T. Fedele, G. Kiss, K. Raffayné, *Magyarország kormányzati rendszere (1000-1526)*, Egyetemi tankönyv, Pécs, 2007, p. 45-100.
- Fedeles 2009 = T. Fedele, *Studium generale Quirqueecclesiense*, dans T. Fedele, G. Sarbák, J. Sümege (dir.), *A pécsi egyházmegye története I. A középkor évszázadai (1009-1543)*, Pécs, 2009, p. 557-572.
- Fedeles 2015 = T. Fedele, *1367 Pécs/Fünfkirche. Die erste ungarische Universität*, dans G. Barabás, G. Kiss (dir.), *Specimina Nova Pars Prima. Sectio Mediaevalis*, VIII, Pécs, 2015, p. 109-137.
- Fraknói 1901 = V. Fraknói, *Magyarország egyházi és politikai összekötetései a római Szent-székkel* [Les relations ecclésiastiques et politiques de la Hongrie et du Saint-Siège], I. (1001-1417), Budapest, 1901.
- Fügedi 2003 = E[rik] Fügedi, *Loca credibilia*, dans *Lexikon des Mittelalters*, t. V, Munich, 2003, col. 2062-2063.
- Gerevichné 1957 = Gerevich Lászlóné, *Vásári Miklós két kódexe*, dans *Művészettörténeti Értesítő*, 6, 1957-1/2, p. 133-137.
- Hajnal 1921 = I. Hajnal, *Írástörténet az íratbeliségi feltűjülés korából* [L'Histoire de l'écriture à l'âge du renouveau de l'écriture], Budapest, 1921.
- Jugie 1989 = P. Jugie, *La légation en Hongrie et en Italie du cardinal Gui de Boulogne (1348-1350)*, dans *Il Santo. Rivista francese di storia, doctrina e arte*, ser. 2, 29, 1989, p. 29-70.
- Kiss 2013 = G. Kiss, Mutatis mutandis? *Les changements de la pensée juridique des prélates hongrois à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle*, dans M. Font, T. Fedele, G. Kiss (dir.), *Specimina Nova Pars Prima Sectio Mediaevalis*, VII, Pécs, 2013, p. 71-101.
- Kiss 2014a = G. Kiss, Fiche 16860 Adrianus. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014b = G. Kiss, Fiche 16861 Bethlehem. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014c = G. Kiss, Fiche 16864 Calanus. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014d = G. Kiss, Fiche 16862 Iobus. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014e = G. Kiss, Fiche 16868 Luc. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014f = G. Kiss, Fiche 16863 Michael. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014g = G. Kiss, Fiche 16865 Robertus. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2014i = G. Kiss, Fiche 16867 Thomas. Studium Parisiense database. <http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml>. Date de consultation: 6 octobre 2014.
- Kiss 2015a = G. Kiss, *La culture juridique des clercs dans le royaume de Hongrie sous les rois angevins au XI^e siècle, dans Belvedere Meridionale. History and Social Sciences*, 27, 2015, p. 22-36.
- Kiss 2015b = G. Kiss, *Dél-Magyarországig: Báncsa nembeli István (1205 k.-1270) váci püspök, esztergomi érsek, az első magyarországi báboros életpályája* [De la Hongrie méridionale à la France du Midi: biographie d'Etienne Báncsa (1205-1270) évêque de Vác, archevêque d'Esztergom, premier cardinal hongrois], Budapest-Pécs, 2015.
- Klaniczay 1974 = T. Klaniczay, *Megoldott és megoldatlan kérdések az első magyar egyetem körlől* [Questions résolues et insolubles autour de la Première université en Hongrie], dans *Irodalomtörténeti közlemények*, 78, 1974, p. 161-178.
- Kollányi 1900 = F. Kollányi, *Esztergom ikanonokok 1000-1900* [Chanoines d'Esztergom], Esztergom, 1900.

Körmendy 1998 = K. Körmendy, *La formation universitaire des chanoines cathédraux d'Esztergom aux XIV^e et XV^e siècles*, dans M.-M. de Cevins, J.-M. Matz, (dir.), *Formation intellectuelle et culture du clergé dans les territoires angevins (milieu du XIII^e-fin du XV^e siècle). Actes du colloque d'Angers*, 2002, Rome, 1998 (*Collection de l'Ecole française de Rome*, 349), p. 79-87.

Körmendy 2007 = K. Körmendy, *Studentes extra regnum. Esztergomi kanonokok egyetemiása és könyvhazsnálata 1183-1543 [Studentes extra regnum. Les études universitaires et l'usage des livres des chanoines d'Esztergom, 1183-1543]*, Budapest, 2007.

Maléth 2015 = Á. Maléth, *Guia de Boulogne magyarországi itinerarium*, dans *Világötörénet*, sér. 5, 37, 2015-1, p. 29-42.

Paravicini Baglioni 1971 = A. Paravicini Baglioni, *Un frammento del testamento del cardinale Stephanus Hungarus († 1270) nel codice C 95 dell'Archivio del Capitolo di San Pietro*, dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, 25, 1971, p. 168-182.

Paravicini Baglioni 1972 = A. Paravicini Baglioni, *Cardinali di Curia e "familiae" cardinilazie dal 1227 al 1254*, I-II, Padova, 1972 (*Italia Sacra. Studi i documenti di storia ecclesiastica*, 18.)

Petrovich 1968 = E. Petrovich, *A középkori pécsi egyetemre vonatkozó források* [Les sources relatives à l'université médiévale de Pécs], dans A. Csimadia (dir.), *A 600 éves jogi felsőoktatás történetéből* [1367-1967. A pécsi egyetemi-történeti konferencia anyagából], Pécs, 1968 (*Studia Juridica Auctoritate Universitatis Pécs Publicata*, 60), p. 89-109.

Rácz 1996 = Gy. Rácz, *Az Anjou-ház és a Szentszék (1301-1387)* [Les Anjous et le Saint-Siège (1301-1381)], dans I. Zombori (dir.), *Magyarország és a Szentszék kapcsolatának ezer éve*, Budapest, 1996, p. 55-81.

Solymosi 1997 = L. Solymosi, *A pápai kancellária hatása az oklevéladásra a XIII. század közepéig* [L'influence de la chancellerie pontificale dans la délivrance des chartes au milieu du XIII^e siècle], dans *Tortenelmi Szemle*, 39, 1997, p. 335-344.

Veress 1941 = E. Veress, *Olasz egyetemeken járt magyarországi tanulók aryalkönyve és iratai 1221-1864* [Matricules et documents des étudiants hongrois aux universités italiennes, 1221-1864]. Budapest, 1941 (*Monumenta Hungariae Italica*, 3.)

Vidal 1910 = J.-M. Vidal (éd.), *Benoît XII (1334-1342). Lettre communes*, t. II, Paris, 1910.

Wenzel 1876 = G. Wenzel (éd.), *Magyar diplomáciai emlékek az Anjou-korból* [Actes diplomatiques de l'époque angevine], t. I-III, Budapest, 1876.

JEAN-MICHEL MATZ

LE CHAPITRE CATHÉDRAL D'ANGERS ET LE SERVICE DU PRINCE

FORMATION INTELLECTUELLE ET PRATIQUES CULTURELLES DES CHANOINES OFFICIERS DES DUCS D'ANJOU (MILIEU XIV^e-FIN XV^e SIÈCLE)

La place des clercs dans les machineries étatiques des derniers siècles du Moyen Âge a donné lieu à divers travaux depuis une trentaine d'années, dans le sillage de la recherche globale sur ce que l'on a appelé la « genèse des Etats modernes »¹. Les études ont montré que leur pratique de l'écrit, leur maîtrise du latin, leur maîtrise aussi de l'art oratoire et de la réflexion conceptuelle acquises au cours de leurs études ont garanti aux gens d'Église un rôle clé à la fois dans la construction idéologique de l'État et dans le monde de ses serviteurs, d'autant que les compétences requises par ce service étaient globalement les mêmes que celles mises en œuvre dans les administrations ecclésiastiques auxquelles ils appartenaient et qu'ils animaient.

Le chantier est pourtant très loin d'être achevé et notre connaissance de la place des hommes d'Église dans le fonctionnement de la chose politique et administrative appelle encore des recherches pour cerner des situations spécifiques ou dégager éventuellement des évolutions chronologiques. C'est ce que je propose ici en relevant le cas des membres du chapitre de la cathédrale d'Angers au service des ducs et duchesses de la seconde maison apanagée d'Anjou-Provence. Leur dénominateur commun est d'avoir détenu une des trente prébendes de ce chapitre – quel que fut le sens de leur carrière ecclésiastique antérieure ou ultérieure – et d'être identifiés dans telle ou telle fonction comme serviteurs des princes en Anjou.

¹ On ne retient ici que quelques références parmi les plus marquantes : J.-Ph. Genet, B. Vincent (éd.), *Etat et Église dans la genèse de l'Etat moderne. Actes du colloque de la Casa de Velázquez (1984)*, Madrid, 1986 ; Ch. Barralis, J.-P. Boudet, F. Delivré, J.-Ph. Genet (dir.), *Église et Etat, Église ou Etat ? Les clercs et la genèse de l'Etat moderne. Actes de la conférence de Bourges en l'honneur d'Hélène Miller (2011)*, Rome, 2014 (*Collection de l'Ecole française de Rome*, 485).